

ROCHER DE CARLAT > UNE VISITE EN RÉALITÉ AUGMENTÉE

4^{ème} rencontre du forum itinérant LEADER AURA 2019-2020 dans le Cantal (15)

THÈME	LOCALISATION	BÉNÉFICIAIRE	DÉBUT DU PROJET	PORTEUR
Numérique Patrimoine Tourisme	Carlat	Public	25 mai 2016	Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac



Le groupe d'action locale (GAL) LEADER du Bassin d'Aurillac a accompagné ce projet.

LE ROCHER DE CARLAT portait, au XV^e siècle, une forteresse, jusqu'à sa démolition dans les années 1603/1604. Les outils numériques permettent aujourd'hui de recréer cette place forte en réalité virtuelle et augmentée afin de la faire découvrir aux visiteurs.

Contexte

Avec l'accord du propriétaire du rocher, Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II de Monaco, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac (CABA) a reconstruit virtuellement cette forteresse. Des écrans, casques de réalité augmentée et smartphones permettent de visualiser les bâtiments reconstitués en 3D, d'assister à des scènes d'entraînement au combat ou de la vie quotidienne telles qu'elles devaient l'être en 1476. Le site est ouvert aux publics scolaire, familial et professionnel.

Objectifs

- Permettre la visite de ce lieu sans le dénaturer afin de ne pas compromettre les éventuelles futures fouilles archéologiques.
- Transporter le visiteur à travers les siècles pour qu'il puisse visiter un site historique tel qu'il existait autrefois.
- Développer l'activité touristique à l'échelle de la CABA et au-delà.
- Créer et développer des emplois sur le territoire.

Le Rocher de Carlat a pour ambition d'attirer des visiteurs et de leur donner envie de découvrir d'autres lieux touristiques alentours (châteaux, écomusées...). Les perspectives du projet sont de développer d'autres activités complémentaires (formation numérique, fouilles archéologiques...).

Résultats

De nombreuses solutions techniques ont été utilisées (QR codes, GPS, smartphones...) et plusieurs outils ont été édités pour enrichir les visites en fonction du profil du visiteur (livrets pédagogiques, guides...). Plusieurs acteurs ont été impliqués dans la démarche : l'Office de Tourisme du Pays d'Aurillac qui exploite le Rocher, deux entreprises clermontoise et périgourdine spécialisées dans le numérique et l'histoire ainsi que l'association locale « Carla Vision » qui permet aux visiteurs d'avoir accès à des services en amont et après les visites. Des travaux ont également bénéficiés à des entreprises locales.

Quelques chiffres (de juin à septembre 2019) :

- 4 personnes employées (4 ETP)
- 1700 visiteurs individuels (54% de touristes français, 3% de touristes étrangers et 43 % de Cantaliens). Provenance des touristes français : principalement, Ile-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, PACA, Nouvelle Aquitaine, Pays de La Loire et Bretagne. Parallèlement, le site a accueilli 550 personnes en groupes adultes et 80 enfants dans le cadre de sorties scolaires.



Retour sur le Forum itinérant LEADER AURA 2019-2020

Cap Rural organise de mai 2019 à octobre 2020 un tour des départements d'Auvergne-Rhône-Alpes pour mettre en valeur 12 projets LEADER. Chaque mois, un projet à découvrir sur place en présence du porteur de projet et de l'équipe LEADER qui l'a accompagné. Au cours de chaque rencontre, les participants sont invités à réfléchir sur la plus-value du projet ou de l'action en termes de développement local et sur les apports de LEADER.

Rôle de LEADER

Ce projet avait émergé lors de la préparation du programme LEADER, notamment pour la rédaction de la fiche action consacrée au tourisme. Le financement du programme LEADER porte sur la partie investissement du projet avec plusieurs postes de dépenses :

- Aménagement des circulations, des flux touristiques et des traitements paysagers.
- Acquisition de supports de diffusion de contenus numériques.

LEADER a également contribué à la mise en réseau des acteurs et a par ailleurs financé deux projets complémentaires, toujours dans le domaine du numérique : « Balade numérique du village de Saint-Simon » et « Pour une balade numérique dans un souterrain médiéval à Mourjou ».

Financement LEADER

Aide du programme LEADER de 477 858, 89 € pour un montant de dépenses de 658 282, 34 €. Sans cette aide européenne, le projet n'aurait pas pu voir le jour.

23 acteurs du développement local en AURA ont découvert le Rocher de Carlat ainsi que d'autres projets accompagnés par l'Association pour le Développement du Pays d'Aurillac sur le territoire de la Communauté de communes Cère et Goul en Carladès (grange culturelle et numérique, maison de santé pluridisciplinaire, projets touristiques portés par des acteurs privés et publics).

PROPOS RECUEILLIS LE 17 SEPTEMBRE 2019

Quels sont les apports du projet sur le développement local ?

Projet multi-acteurs

- « Le projet a permis d'impliquer de nombreux acteurs locaux (start-up, office de tourisme, association...) »
- « La communauté d'agglomération apporte des moyens humains et financiers »
- « La commission tourisme qui réunit une partie des membres du comité de programmation ainsi que d'autres techniciens spécialistes du sujet sont impliqués »

Développement touristique local

- « Des collectivités territoriales viennent visiter le site »
- « La moitié des visiteurs sont des Cantaliens »
- « Il contribue à une offre touristique globale »
- « Ce site emblématique attire les gens et permet de mettre en valeur d'autres projets alentours »

Développement économique

- « Carla Vision développe des objets dérivés, des souvenirs, des animations d'événements, de la petite restauration »
- « Le site permet la création d'emplois directs et indirects »
- « L'enjeu : faire vivre le territoire ! »

Innovation sociale et territoriale

- « Volonté d'apporter quelque chose de nouveau tous les ans »
- « Le tourisme rural moderne : la valorisation d'un patrimoine ancien lié à des outils d'aujourd'hui »

Quelle est ici la plus-value LEADER ?

- « Permet de faire le lien avec d'autres porteurs de projets. Un maillage du territoire : plusieurs projets sur le numérique »
- « Une stratégie de financement réfléchie : LEADER comme levier pour d'autres financements tels que le FEDER »
- « Une aide pour rechercher de la cohérence par rapport aux techniques utilisées »
- « Un portage par la communauté d'agglomération et un accompagnement par les acteurs du programme LEADER ont permis l'émergence de ce projet (le portage par la commune seule n'aurait pas été possible) »
- « Permet de voir au-delà du projet et d'envisager sa reproductibilité »
- « Une gouvernance qui permet de faire émerger ce projet et de faire le lien avec d'autres grâce notamment à la commission tourisme issue du comité de programmation »

POUR EN SAVOIR +

OFFICE DE TOURISME DU PAYS D'AURILLAC

7 rue des Carmes, 15000 Aurillac

04 71 43 65 08 • courrier@iaurillac.com • rocherdecarrat.fr